

Le [t] final non standard et les alternances vocaliques du français de Montréal

Paul Pupier and François Grou

Number 4, 1974

Le français dans la région de Montréal : aspects phonétique et phonologique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800028ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800028ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pupier, P. & Grou, F. (1974). Le [t] final non standard et les alternances vocaliques du français de Montréal. *Cahier de linguistique*, (4), 57–67.
<https://doi.org/10.7202/800028ar>

LE [t] FINAL NON STANDARD ET LES ALTERNANCES VOCALIQUES
DU FRANÇAIS DE MONTRÉAL¹

Le français canadien - et le français de Montréal en particulier - frappe le francophone étranger par la présence de [t] finaux qu'on ne retrouve pas en français standard. Dans la plupart des cas ce /t/ se retrouve à un niveau non superficiel en français standard, comme le révèlent les dérivés morphologiques où il apparaît en surface :

standard [fwɛ] 'fouet' ~ [fwɛ¹te] 'fouetter'
standard [ɛ¹kjɛ] 'inquiet' ~ [ɛ¹kje¹te] 'inquiéter'

Dans la grande majorité des cas aussi ce /t/ se trouve dans l'orthographe : *fouet*, etc. Mais, en général, il tombe en français standard en fin de mot².

Bien entendu, il ne faut pas confondre ce /t/ final avec celui qui précède immédiatement la voyelle muette finale qu'on trouve par

-
1. Version revue d'une communication présentée le 13 octobre 1972 au 40^e Congrès de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences à Ottawa. La recherche préalable à cet article a reçu une subvention (du Programme de formation de chercheurs) du ministère de l'Éducation du Québec.
 2. Les générativistes ne sont pas d'accord sur le mécanisme d'effacement des consonnes finales de mot. Schane (1968) a deux règles pour ce faire : une règle de troncation ("truncation" : p. 68, etc.) et une règle d'effacement de la consonne finale ("final consonant deletion" : p. 73, etc.); Dell (1970, p. 106 et passim) une seule : TR(oncation).

exemple au féminin : ainsi, dans

/tut+ə/ → [tut]³ 'toute'

1. Le *t* est-il prononcé parce qu'il est présent dans l'orthographe ?

Une première hypothèse serait de dire que le français de Montréal prononce les *t* finaux parce qu'on les trouve dans l'orthographe. Au contraire, en français standard, on ne prononce pas ces *t* : alors que le standard dit [pœ] pour 'prêt' aussi bien que pour 'près (de)', on trouve aussi [pœt] pour l'adjectif 'prêt' en français de Montréal.

Mais les choses sont plus compliquées. N'insistons pas sur le fait qu'on entend en France

- (1) - [byt]⁴ 'rut' [bbyt] 'brut', [(lə)byt] '(le) but',
[lyt] 'luth', [net] 'net', [(lə/ə)fet] '(le/en) fait',
[set] 'sept', [kri] 'ket] 'cricket'
- [yt] 'ut', [kopyt] 'comput', [oksi'pyt] 'occiput',
[azi'myt] 'azimut', [bis'myt] 'bismuth', [ʃyt] 'chut!',
[zyt] 'zut!'
- [fa(t)] 'fat', [mat] 'mat', [pat] 'pat', [(kilo')wat]
'(kilo)watt'
- [takt] 'tact', [tækt] 'tract', [ɛ̃takt] 'intact',
[(set)ɛg'zak(t)] '(c'est) exact' (?[inɛgzakt]),
[kokt] 'contact', [ɛ̃'pakt] 'impact', [kokt]
'compact'
- [(ɛ̃)di'bekt] '(in)direct', [(ɛ̃)ko'bekt] '(in)correct',
[syspekt(?t)] 'suspect', [ɛ̃fekt] 'infect'

3. Dans nos transcriptions phonétiques les majuscules [I, Y, U] représentent les voyelles relâchées correspondant respectivement aux voyelles tendues [i, y, u].
4. Nous soulignons deux fois les segments qui sont obligatoirement prononcés.

- [stɔ̃ikt] 'strict', [vɛʁdikt] 'verdict'
- [kɔ̃it] 'coït', [intɔ̃it] 'introït', [pʁetɛ̃it] 'prétérit', [defisɪt] 'déficit', [ɥit] 'huit', [tʁāzɪt] 'transit'
- [dɔ̃t] 'dot'
- [mamut] 'mammoth', [vɛʁmut] 'Vermouth', [u(t)] 'août'
- [kɔ̃balt] 'cobalt', [malt] 'malt', [vɔ̃lt] 'volt'
[mult] 'moulte'
- [balast] 'ballast'
- [ɛst] 'est', [ɥɛst] 'ouest', [lɛst] 'lest', [tɛst] 'test', [zɛst] 'zest'
- [tost] 'toast', [tʁɛst] 'trust', [kʁɪst] 'Christ'⁵.

D'autre part, il y a en français canadien des [t] finaux qu'on ne retrouve pas dans l'orthographe.

- (2) [frɛt] 'froid' ([frɛ] signifie 'frais')
 [lɛt] 'laid'
 [pu'rɪt] 'pourrie' } féminin uniquement : [ʔste'kpu'ri(*t)] 'un steak pourri'
 [krɪt] 'crue' } [æpi'mäkry(*t)] 'un piment cru'
 [i'sɪt] 'ici'
 [bwɛt] 'boue' (à côté de [bu] : on n'a pas *[bue ~ bwɛ])

Il n'y a donc pas de correspondance biunivoque entre le -t final de l'orthographe et le [t] en français de Montréal. Et des règles de correspondance entre l'écriture et la prononciation n'expliqueraient pas la compétence linguistique des Montréalais.

5. Malécot et Richman (1972) montrent la variation dans la présence de ces [t] chez des Parisiens de la haute bourgeoisie.

2. L'explication historique

Cependant de telles correspondances entre graphie et phonie ont existé dans le passé. Ainsi on avait au XIV^e siècle en France des "formes très anciennes comme *drête*⁶"; de même on trouve *ycite* en vieux français⁷, *porite* 'pourrie' au XIII^e siècle, *bouète* 'boue' (<celtique *bawa*) (Brunot, *ibid.*).

Mais ces correspondances sont l'exception plutôt que la règle, ne serait-ce que parce que l'orthographe était fluctuante.

Il serait plus conforme aux faits de laisser de côté les graphies anciennes et de dire que les prononciations non standard des *t* finaux sont des reliques de prononciations du passé⁸. Ceci est valable non seulement pour [dret̚], [pu'rIt] et [bwet], mais aussi pour

6. Brunot, § 102, p. 78.

7. *Glossaire du parler français au Canada*.

8. Ceci est d'ailleurs la thèse de Juneau, p. 188-196. Juneau parle de "disparition partielle" (p. 273). De fait, parmi les mots anciens qu'il cite, en voici un certain nombre où nous n'avons jamais entendu de [t] final :

<i>archet</i>	<i>chevalet</i>	<i>ventelet</i>
<i>avenet</i>	<i>corset</i>	<i>martinet</i>
<i>ayant</i>	<i>couvert</i>	<i>mazamet</i>
<i>baquet</i>	<i>cuveau</i>	<i>mentonnet</i>
<i>billet</i>	<i>doit</i>	<i>minot</i>
<i>bonnet</i>	<i>dormant</i>	<i>paquet</i>
<i>bouvet</i>	<i>droquet</i>	<i>piquet</i>
<i>buffet</i>	<i>feuilleter</i>	<i>plat</i>
<i>cabinet</i>	<i>filet</i>	<i>porcelet</i>
<i>cabrouet</i>	<i>friquet</i>	<i>premièrement</i>
<i>calfet</i>	<i>gilet</i>	<i>rabot</i>
<i>camelot</i>	<i>gobelet</i>	<i>rapport</i>
<i>canot</i>	<i>habit</i>	<i>rouet</i>
<i>capot</i>	<i>laceret</i>	<i>suit</i>
<i>cassot</i>	<i>lait</i>	<i>support</i>
<i>chalit</i>	<i>louchet</i>	<i>trébuchet</i>

- (3) [fɾɛt] 'froid'
 [lɛt] 'laid'
 [lɪt] 'lit'
 [krɪt] 'crue'

On sait aussi que la prononciation des -t des noms propres est un archaïsme⁹ ; ainsi dans

- (4) [ɥɔt] 'Huot'
 [fɔr'ʒɛt] 'Forget'
 [tal'bot] 'Talbot'
 [mɛ'tɔt] 'Méthot'
 [ba'gɔt] 'Bagot'
 [pu'ljɔt] 'Pouliot'

et dans

- (5) [ʃa'bot] ~ [ʃa'bo] 'Chabot'
 [dʁɔ'le(t)] 'Drolet'
 [(p)ʃɛbɥbu'tɛ(t)] '(Pierre) Boutet'

Et il est vraisemblable que les variantes graphiques sont nées d'un désir de conformer l'orthographe à la prononciation de ces /t/ finals de l'ancien québécois. Par exemple,

- [wɛ'let] 'Ouellet - Ouellette'
 [ʒɔ'ljɛt] 'Jolliet - Joliette'

Inversement, la prononciation s'est alignée sur la graphie. Ainsi, il y a une dizaine d'années le chanteur Pierre Boutet (déjà mentionné) s'appelait

[pʃɛbɥbu'tɛt]

9. Valin, 1955, p. 107.

et aujourd'hui

[pjɛsbu'tɛ]¹⁰

De même si dans 'Beaudette', 'Amyotte' et 'Ouimette' on a toujours un [t] prononcé, on ne l'a pas toujours dans les variantes graphiques en -t

- (6) 'Beaudet' [bo'dɛ(t) ~ bɔ'dɛt]
 'Amyot' [a'mjɔt ~ a'mjo]
 'Ouimet' [wi'mɛ(t)]

3. Analyse synchronique

3.1 La variabilité dans la chute du /t/ final

Dans la majorité des exemples ci-dessus le /t/ final est facultatif en français de Montréal. On pourrait aussi ajouter les formes suivantes :

[bʊt ~ bu]	'(le) bout'
[dɛ'bʊt ~ dɛ'bu]	'debout'
[par'tʊtʰl ~ par'tu]	'partout'
[fwɛt ~ fwɛ]	'fouet' ¹²
[pɔt ~ po]	'pot' ¹³
[li't ~ li]	'(un) lit'
[nɥit ~ nɥi]	'nuit'

On ne trouve [mã'ʃɔt] (à côté de [mã'ʃo] 'manchot') guère que dans l'expression [jepamã'ʃɔt] *y est pas manchotte*. Voir aussi [pisã'li't ~ pisã'li] 'pissenlit'.

-
10. Observation communiquée par Monique Niéger de l'UQAM, qui signale aussi le cas des [pa'kɛt] 'Paquet' devenus [pa'kɛ].
11. Entendu le 20 novembre 1970 de la bouche d'un gardien du pavillon Louis-Jolliet ([lwiʒɔ'ljɛt]!) de l'UQAM.
12. La présence du [t] final semble moins fréquente dans les mots suivants : [ʒɥi'jɛ(t)] 'juillet', [ɛ'kʲɛ(t)] 'inquiet', [vjɔ'liɛ(t)] 'violet'.
13. Le synonyme de *gazon* se prononce seulement [pɔt] : il est emprunté tel quel à l'anglais *pot* (synonyme de *grass*).

Il faut noter que les contextes linguistiques dans lesquels apparaissent les mots à [t] final facultatif ne semblent pas déterminants. Ainsi on a :

[lɛʔtwad¹bu ~ lɛʔtwadɛ¹bu] 'lève-toi debout!'

[mɛtwad¹bu dā¹ɛska¹l¹je] ~ 'mets-toi debout dans
[mɛtwadɛ¹bu dā¹ɛska¹l¹je] l'escalier!'

Des exemples analogues montreraient que le caractère facultatif de la présence du [t] final n'est pas déterminé par la position en fin d'énoncé ou, au contraire, par la position non prépausale.

Il y a cependant des contraintes proprement syntaxiques à ce phénomène. On aura remarqué des [t] facultatifs dans les noms et les adjectifs¹⁴. Mais si l'on n'oublie pas des formes très courantes comme [i¹sɪt] 'ici', [pā¹tut] *pantoute* (+pas en tout), la généralisation correcte semble être que le [t] facultatif ne se trouve pas à la fin des verbes. Ainsi [lɪt] ne peut être qu'une variante du nom [li] 'lit' et non pas de la forme verbale [li] '(il) lit'. Le participe passé [fɛ(t)] *fait* est une exception¹⁵. Quant à la forme verbale [zmā¹fu], elle n'est pas un contre-exemple. Certes, on a aussi [zmā¹fu] *j'm'en fous* - comme en français de France. Mais cette forme-ci fait partie du paradigme du verbe *s'en foutre*, alors que [zmā¹fut] vient du verbe *s'en foutter*, qui a aussi les formes [t¹sütā¹fut] *tu t'en fouttes*, [isā¹fut] *y s'en foute*, etc.

À côté des cas où le [t] final est facultatif, on a quelques mots où il est obligatoire : [pā¹tut] *pantoute*, [t¹s(I)ket] 'ticket', [tu¹pet] 'toupet (de cheveux)', [ʃo¹vet] *chavette* 'qui

14. Le fait qu'on dit *un complet* (sans [t]) et *complet* avec [t] facultatif pour l'adjectif est sans doute dû à ce que le nom est rare.

15. La même alternance se trouve dans les dérivés [rə¹fɛ(t)] 'refait', [de¹fɛ(t)] 'défait', mais pas dans [par¹fɛ(*t)] 'parfait'.

commence à être chauve', [pɛt] 'pet', [plat] *plate* 'ennuyeux'¹⁶. Si on a [bu] '(un) bout', le [t] est obligatoire dans [o'but] 'au bout' (même sens que dans les expressions anglaises *far out!* *too much!*!).

Pour certains autres mots, il est bien délicat de décider si le [t] final est obligatoire ou pas : [tɛrms'tat] s'entend presque à l'exclusion de [tɛrms'ta] 'thermostat'¹⁷; *fluet*, mot rare, se prononce plutôt [fɛly'ɛt] que [flyɛ] (et surtout pas [flyɛt] pour le masculin!).

Cependant il y a un invariant dans la conservation du /t/ final : c'est le contexte phonétique précédent. Le /t/ ne peut demeurer qu'immédiatement après voyelle : on vérifiera que dans tous les exemples précédents on a une voyelle devant le /t/ qui se maintient. Au contraire, lorsque le /t/ final suit une consonne, il tombe par la règle, très fréquente d'application en français de Montréal, de réduction des groupes consonantiques finaux¹⁸. Ainsi *infect* se prononce [ɛ'fɛk] (contre [ɛ'fɛkt] en France), *direct* [di'rɛk], *contact* [kɔ'tak], etc.

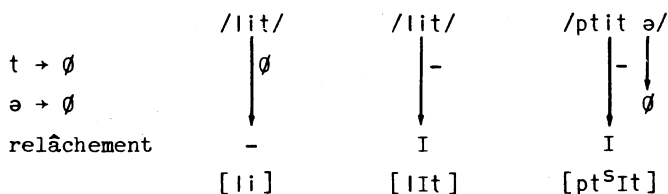
Plusieurs raisons amènent à penser que la conservation du [t] final est exceptionnelle. D'abord le petit nombre même des mots concernés. Ensuite les restrictions phonétiques au maintien du [t]. Et enfin, la spécialisation sémantique de plusieurs des mots à [t] final non standard : ainsi 'endroit' ne se prononce [ɛ'drɛt] que dans l'expression 'à l'endroit' (l'opposé de 'à l'envers' : et

16. Pour la plupart de ces mots on peut proposer une explication *ad hoc* pour la présence du [t] : *pantoute* serait une expression figée; [t'sikɛt] un emprunt à l'anglais, [tu'pɛt] se distingue par son [t] de [tu'pɛ] 'audace' et [plat] de [plɑ] 'plat (adjectif au sens spatial et nom)'. Quant à [ʃo'vet] il serait formé par analogie avec *un(e) tapette*.

17. Mais on a [rɛɔs'ta] 'rhéostat' (et non [rɛɔs'tat]).

18. Cf. Pupier & Drapeau (1973).

variante standard [li], l'effacement du /t/ s'opère - moyennant les contraintes lexicales imposées - avant le relâchement de la voyelle fermée. Par ailleurs, la chute du /ə/ final a lieu après la chute du /t/, sinon le second /t/ du féminin *petite*, se trouvant à la finale, pourrait tomber, et [pə'tsi] serait une représentation de surface du féminin - ce qui est faux. On a donc les dérivations suivantes



En deuxième lieu le [t] final non standard a le même effet que le /t/ standard sur les voyelles d'arrière médianes : il les rend plus ouvertes. Les alternances entre [a'bo] et [a'bot], [a'mjo] et [a'mjot] sont parallèles à celles entre [bi'go] et [bi'got], [i'djo] et [i'djot], etc. En syllabe ouverte à l'intérieur du mot on peut avoir [ɔ] comme dans *idiotie*. C'est seulement à la finale absolue que le français standard ne peut avoir que [o] (et non [ɔ]). Le français québécois, lui, a des [ɔ] à la finale. Cependant ces [ɔ] sont des variantes de [ɒ] : [ɕ'pɔ ~ ɕ'pɒ] 'repas'. Les oppositions phonologiques sont donc sauvegardées si on dérive les [ɔ] finaux de /ɒ/ et les [o] finaux de /ɔ/.

En syllabe fermée le français de Montréal comme le français de France oppose [o] à [ɔ] : *hausse* à *os*. Dans cette position, les [o] phonétiques seront fermés aussi au niveau sous-jacent, et on aura les représentations /os/ 'hausse' ≠ /ɔs/ 'os'.

Mais à la finale le français de Montréal a une alternance entre [ɒ] et [at] que le français standard n'a pas. Ainsi on a [pɒ] à côté de [plat] 'plat' (avec spécialisation possible de chacune des variantes). Le parallélisme avec l'alternance entre

[o] et [ɔ] va plus loin. D'abord, en syllabe fermée on a [a] aussi bien que [a] : on a *pâte* (*à modeler*), *hâte*, etc., à côté de *plate*. Et c'est encore à la finale absolue que cette opposition se neutralise en [ɐ] (avec les variantes phonétiques [a] et [ɔ]). Les exceptions à cette neutralisation sont les diminutifs, mots à écho¹⁹, tels que [pa'pa] 'papa', [ka'ka] 'caca', [ta'ta] 'tata', [da'da] 'dada', [na'na] 'nana'²⁰ ainsi que les adjectifs possessifs : *ma*, *ta*, *sa*.

Les oppositions entre [o] et [ɔ] et entre [a] et [a] se neutralisent donc dans le même contexte : à la fin du mot. Pour pouvoir les exprimer par une règle unique il faudrait qu'il s'agisse de deux déplacements vocaliques semblables et qu'il n'y ait pas de règle qui s'applique entre ces deux processus. La première condition - celle de plausibilité phonétique - ne semble pas remplie : certes les réalisations neutralisées sont plus fermées que les autres, mais on ne peut dire que c'est la plus grande fermeture qui caractérise [a] relativement à [a]²¹.

Paul Pupier et François Grou
Université du Québec à Montréal

19. Cf. Morin (1972).

20. Certains Québécois acceptent d'ailleurs aussi [na'na] - qui est conforme à la règle.

21. Nous remercions Jonathan Kaye, Yves Morin et Michel Prairie de leurs critiques écrites, qui nous ont évité de grossières erreurs. André Dugas nous a aussi aidé par ses commentaires intéressants.